

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL 26 NOVEMBRE 2018 À 19 HEURES

Avis vous est donné par le soussigné qu'une séance extraordinaire des membres du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield, convoquée par M. Miguel Lemieux, maire, aura lieu à la salle des délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, le lundi 26 novembre 2018, à 19 heures, afin que les points suivants soient pris en considération :

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

3. POINTS À L'ORDRE DU JOUR

- 3.1** Adoption du Règlement 352 visant la création d'un programme d'aide financière complémentaire au Programme AccèsLogis Québec
- 3.2** Audition des personnes intéressées relativement à la demande de dérogation mineure du 53-55, rue Andrew afin d'autoriser différents aspects dérogatoires et réponse à cette demande
- 3.3** Audition des personnes intéressées relativement à la demande de dérogation mineure sur les lots 6 223 595 et 6 223 596 situés sur la rue du Madrigal afin d'autoriser une marge avant maximale et réponse à cette demande
- 3.4** Avis de motion pour un règlement modifiant le Règlement 209 relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation
- 3.5** Présentation et dépôt du projet de règlement 209-15 modifiant le Règlement 209 relatif à la tarification de certains biens, services ou activités et établissant les modalités de dépôt d'une demande de révision de l'évaluation
- 3.6** Avis de motion pour un règlement modifiant l'annexe du Règlement 230 concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux afin de modifier certaines dispositions
- 3.7** Présentation, dépôt et adoption du projet de règlement 230-02 modifiant le Règlement 230 concernant le code d'éthique et de déontologie applicable aux employés municipaux afin de modifier certaines dispositions
- 3.8** Modification de la résolution 2018-03-113 relative au protocole d'entente avec Marina Valleyfield pour la gestion des rampes de mise à l'eau et des quais d'amarrage

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

5. LEVÉE DE LA SÉANCE

Salaberry-de-Valleyfield ce 22 novembre 2018



Alain Gagnon, MAP,OMA
Greffier